

Initiatives ministérielles

ber en imposant de nouvelles taxes aux propriétaires fonciers.

Comme nous le savons, nos électeurs ont plus que leur part de taxes pour le moment, et ils ne peuvent en prendre plus. Pour l'année qui vient, on estime que la circonscription de Northumberland comptera environ 20 496 assistés sociaux de plus que les 9 994 de l'année dernière.

Je voudrais terminer mon intervention en citant un extrait d'une des nombreuses lettres que j'ai reçues de mes électeurs. Ils en ont vraiment ras le bol des restrictions que le gouvernement impose en vue de réduire le déficit. Cette lettre me vient d'un ancien pasteur associé de la Trinity United Church de Cobourg, en Ontario, maintenant à la retraite.

En voici un extrait: «Si nous étions en temps de guerre, on trouverait tout de suite de l'argent. Tout le monde serait au travail. Personne n'aurait faim. Les usines bourdonneraient pour préparer la grande tuerie.»

«Déficit? A-t-on jamais entendu parler de déficit en temps de guerre? Qui se soucie des sommes que nous avons dépensées l'année dernière dans la guerre du Golfe? Sitôt la guerre terminée, nous voilà repartis. Nous devons réduire le déficit. Nous devons imposer des restrictions. Nous devons équilibrer budget et on nous fait accroire qu'à l'exclusion de toute autre chose, l'ennemi, c'est le déficit.»

«Qu'en est-il de la pauvreté chez les enfants? Une horreur, s'il en est une. Qu'en est-il des familles qui éclatent parce qu'elles sont sans travail? Des gens qui se suicident à cause du chômage? Des Canadiens qui sont sans abri en plein hiver? Pourquoi les dirigeants fédéraux ou provinciaux ne créent-ils pas des programmes de travaux publics pour réparer les routes, les égoûts et les trottoirs ou faire des recherches en vue de trouver d'autres sources d'énergie? Il y a tant de choses à faire, et tous ces gens attendent qu'on les mette au travail. Pourquoi les gouvernements ne se servent-ils pas de leurs pouvoirs et de leur imagination pour nous sortir du marasme économique? S'ils peuvent le faire facilement en temps de guerre, pourquoi pas en temps de paix?»

«Nous sommes prêts à appuyer avec enthousiasme tout programme de ce genre que vous pourriez mettre en oeuvre. Nous en avons ras le bol des coupes qui n'en finissent pas. Il existe certainement un autre moyen d'y arriver.»

Cet appel est lancé au nom des électeurs de ma circonscription de Northumberland et de tous les citoyens du pays qui s'opposent fortement au maintien du plafonnement imposé au Régime d'assistance publique du Ca-

nada, ce régime qui vient en aide aux plus démunis de notre pays.

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, je suis aussi heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat sur le projet de loi C-32. Ce projet de loi aura des répercussions importantes pour les électeurs de ma circonscription, Cochrane—Supérieur.

Notre pays traverse une période très très difficile. Nous subissons une récession «fabriquée au Canada» et la tentative du gouvernement pour relancer l'économie a totalement échoué.

L'acharnement du gouvernement à juguler l'inflation a fait grimper artificiellement les taux d'intérêt, ce qui a entraîné la récession. À cause de cette stratégie, les petites entreprises n'ont pas pu emprunter afin de se moderniser, de s'agrandir et de constituer des stocks raisonnables. Il est bien évident que les fabricants et les fournisseurs ont souffert à leur tour et que bon nombre de travailleurs ont dû être mis à pied.

La chaîne de magasins de détail Sears a enregistré son premier déficit depuis 1950. Les dirigeants de la compagnie Sears ont déclaré qu'il s'agissait de la récession la plus grave depuis la grande crise de 1929. Lorsqu'on examine les statistiques indiquant que 1,4 million de canadiens sont sans emploi et que 2,2 millions sont des assistés sociaux, on comprend plus facilement l'anxiété et le désespoir de la population en général.

Et que fait le gouvernement? Il présente le projet de loi C-32, en vertu duquel la contribution du gouvernement fédéral au régime sera maintenue au niveau de 1990. Monsieur le Président, il est impossible de se «serrer la ceinture» lorsqu'on étouffe déjà.

À tout cela vient s'ajouter l'effet du projet de loi C-21 qui a réduit de 50 à 42 semaines la période d'admissibilité aux prestations d'assurance chômage. Étant donné la présente récession, les chômeurs ne peuvent trouver du travail et ils vont gonfler les rangs des assistés sociaux. L'impact de cette situation est énorme sur les municipalités qui n'ont plus la capacité financière de maintenir leurs services et leurs programmes puisque les dollars des contribuables sont consacrés aux budgets d'aide sociale. Les chefs d'entreprise de notre pays sont enclins maintenant à adopter une attitude plus libérale. Ils estiment que la guerre contre le déficit menée avec tenacité par le gouvernement a vraiment aggravé la situation. En fait, les mesures économiques peu judicieuses de celui-ci ont bloqué l'économie.

• (1100)

Pendant une récession, le gouvernement devrait renoncer provisoirement à réduire le déficit pour conserver